



Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale
4 décembre 2019
Français
Original : anglais

Huitième session

Abou Dhabi, 16-20 décembre 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Assistance technique

Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption dans les petits États insulaires en développement

Rapport du Secrétariat

Rectificatif

1. Paragraphe 2

Au lieu de 19 États parties, lire 20 États parties.

Après îles Cook, insérer Kiribati.

2. Paragraphe 9, sixième ligne

Après îles Cook, insérer Kiribati.

3. Paragraphe 15

À la fin du paragraphe, insérer :

Kiribati a également fait savoir qu'elle avait récemment adopté un code de conduite des fonctionnaires.

4. Paragraphe 49

Au lieu de le budget citoyen de Transparency International à Vanuatu, lire le budget citoyen établi avec l'aide de Transparency International à Vanuatu.

* CAC/COSP/2019/1.

